

Politique de remboursement en cas d'annulation

Un frais de 20,00\$ sera déduit de votre paiement initial si l'annulation du cours est demandée avant le début du cours.

Dans le cas des cours autofinancés (formation continue), les cours non suivis après la date d'annulation pourront être remboursés si le client le demande.

Important : Les élèves ont 30 jours à partir de la date de leur premier cours pour faire une demande de remboursement. Tous les remboursements seront effectués par la poste dans un délai d'environ un mois.

La direction
Avril 2019